



RCS : AGEN

Code greffe : 4701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00469

Numéro SIREN : 451 817 860

Nom ou dénomination : @CTION TELECOM

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2016 sous le numéro de dépôt 1239



**SARL @CTION TELECOM**

**Société à responsabilité limitée au capital de 7 500€  
Lieu-dit « La Tuque » 47240 CASTELCULIER  
451 817 860 RCS AGEN**

*Rapport du Commissaire à la transformation  
et du Commissaire aux comptes sur la transformation de la société  
SARL @CTION TELECOM, société à responsabilité limitée,  
en SAS @CTION TELECOM, société par actions simplifiée*

**SAS Cabinet AVIANO et ASSOCIES**

Société de Commissaires aux Comptes  
Membres de la Compagnie Régionale d'AGEN  
Société d'Expertise Comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre de la  
Région de BORDEAUX

**8, Rue Jean Baptiste Pérès  
47000 AGEN**

Agen, le 22 mars 2016

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L 223-43 du code de commerce, et d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L 224-3 du même code par décision des associés en date du 11 mars 2016, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société,
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

#### **Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Les diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE BORDEAUX  
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE D'AGEN

8, rue Jean-Baptiste Pérès - 47000 AGEN - ☎ : 05 53 66 94 94 - 📠 : 05 53 66 66 07 - [info@cabinet-aviano.fr](mailto:info@cabinet-aviano.fr)  
SAS au capital de 100 000 € - SIRET 379 583 651 00011 - TVA FR65379583651 - 379 583 651 RCS AGEN - APE 6920Z

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Votre société a été créée le 26 juillet 2010. Elle exploite depuis cette date une activité principale, à savoir :

- « - l'installation de tous systèmes téléphoniques et informatiques actifs isolés ou en réseau ;
- l'installation de tous systèmes d'alarme, de surveillance, de sécurité des biens et des personnes ;
- le dépannage et la maintenance de ces installations ;
- l'installation de tous câblages informatiques ;
- le négoce et la distribution de tous matériels et produits liés à ces installations ;
- les prestations de conseils et de formation en rapport avec les activités de la société. »

Votre société a généré un chiffre d'affaires de 701 762 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et de 624 055 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Son résultat d'exploitation s'est élevé :

- à 43 309 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 (12 mois)
- à 37 362 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 (12 mois).

Après prise en compte des produits et charges financières et exceptionnelles et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net comptable de votre société s'est élevé :

- à 40 125 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 (12 mois),
- à 33 869 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 (12 mois).

Compte tenu des prévisions de chiffre d'affaires et d'activité au titre de l'exercice 2016 d'une part, et des fonds propres de la société au 31 décembre 2015 d'autre part, les résultats futurs de la société devraient être bénéficiaires.

### **Mission du commissaire à la transformation**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Les diligences ont consisté :

- à contrôler par sondage les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation,

**Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composants l'actif social.**



- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Les derniers comptes sociaux approuvés par les associés de la société sont ceux arrêtés au 31 décembre 2014 et faisaient apparaître les éléments financiers suivants :

|                         | 31 décembre 2014 |
|-------------------------|------------------|
| Capital social          | 7 500€           |
| Réserve légale          | 750€             |
| Autres réserves         | 94 557€          |
| Résultat de l'exercice  | 33 869€          |
| <b>Capitaux propres</b> | <b>136 676€</b>  |

L'assemblée générale des associés en date du 25 mars 2015 a décidé la mise en réserve de ces dividendes.

Les comptes sociaux du 31 décembre 2015, qui nous ont été présentés par le gérant font apparaître les éléments financiers suivants :

|                         | 31 décembre 2015 |
|-------------------------|------------------|
| Capital social          | 7 500€           |
| Réserve légale          | 750€             |
| Autres réserves         | 128 426€         |
| Résultat de l'exercice  | 40 125€          |
| <b>Capitaux propres</b> | <b>176 801€</b>  |

L'assemblée générale d'approbation de ces comptes ne s'est à ce jour pas tenue.

Sur la base de nos travaux, compte tenu en particulier de :

- l'absence d'inscription à l'actif de tout fonds de commerce, droit au bail, ou tout autre actif immatériel,
- l'estimation de la valeur actuelle des parts sociales,

nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Enfin, nous n'avons connaissance d'aucun avantage particulier attaché aux parts.

Fait à Agen, le 22 mars 2016  
Pour la société Cabinet AVIANO et Associés

  
**Hélène AVIANO**  
Commissaire à la transformation